

Zeitschrift: Bulletin généalogique vaudois
Herausgeber: Cercle vaudois de généalogie
Band: 10 (1997)

Artikel: Les premières générations des familles Thonney de Vulliens et de Carrouge
Autor: Favez, Pierre-Yves
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1085297>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les premières générations des familles THONNEY de Vulliens et de Carrouge

Présentation faite à la réunion de la famille Thonney à Vulliens le 6 juillet 1997 par Pierre-Yves Favez.

D'après le *Livre d'or des familles vaudoises*, la famille Thonney est mentionnée à Vulliens depuis 1432; une branche s'en est détachée pour se fixer à Carrouge avant 1540. Grâce aux parchemins et aux terriers conservés aux Archives cantonales vaudoises, quelques compléments d'information peuvent être apportés sur les premières générations de la famille.

La mention de 1432 est bien connue : elle provient d'un rôle de giète ou d'imposition extraordinaire levé par le duc de Savoie Amédée VIII sur ses sujets pour doter sa fille Marguerite à l'occasion de son mariage avec Louis III d'Anjou, roi de Sicile et de Jérusalem. Ce rôle de giète a été publié par Charles Gilliard dans la *Revue historique vaudoise* de 1917. A la page 44 figure la liste des 13 chefs des familles composant le village de Vulliens, seigneurie dépendant alors de noble Guillaume de Genève, seigneur de Lullin; parmi eux, on rencontre *Johannes Tonneir*, soit Jean Thonney. Peut-on remonter plus haut ?

Le plus ancien terrier relatif à cette seigneurie est une grosse de reconnaissance de 1400 levée pour Ysabelle de Vulliens, fille de feu noble Antoine de Vulliens l'aîné, chevalier, veuve de noble Pierre de Fernay (ou de Genève), seigneur de Lullin (ACV, Fn 8) : c'est par elle que cette seigneurie est parvenue entre les mains de la famille de Genève. Dans ce registre se trouvent les reconnaissances prêtées par les différents tenanciers pour les biens qu'ils tenaient de leur seigneur. Malheureusement, on n'y relève aucune émanant d'un Thonney ! A quoi attribuer cette lacune ? Il faut signaler que ce volume a été mutilé et que la reliure ultérieure a été faite de manière désordonnée : il est dès lors possible que l'un ou l'autre folio ait été perdu, ce qui expliquerait cette absence. Un survol rapide des reconnaissances de Vulliens permet en effet de remarquer que la famille est présente, mais nous n'avons relevé qu'une seule mention : une terre au territoire de Trémont (aujourd'hui Trimont : ACV, GB 302/a 2, fo. 3) sur la commune de Vulliens est tenue par *Etienne Tonner* (ACV, Fn 8, fo. 10).

Cet Etienne Thonney est donc le premier membre attesté de la famille. Il doit être décédé avant 1413, date à laquelle Jean, très probablement son fils, apparaît.

La seconde génération connue est représentée par Jean, cité de 1413 à 1432. On le rencontre pour la première fois dans un rôle de giète levée par la ville de Moudon pour l'entretien de ses fortifications de 1413 à 1415 : *Johannes Tonneir* est l'un des 18 chefs de famille de Vulliens et il paie pour sa quote-part la somme de 50 sous (Archives de la Ville de Moudon, BAA 1, fo. 50v = ACV, Ag 30/2, p. 22). Comme il apparaît de nouveau dans la giète de 1432, il n'est donc cité que comme contribuable ! Il est vraisemblablement décédé peu après. D'après un document ultérieur, il a dû épouser une certaine *Jaquette* dont le patronyme n'est pas précisé mais qui devait être de Vulliens.

A la troisième génération, nous rencontrons *Nicod*, dont nous savons seulement qu'il es mort avant 1450 et qu'il avait épousé une certaine *Antonie*, dont le patronyme nous est inconnu. Le 5 mars 1450, Anthonia, veuve de Nycodus Tonneir de Vulliens, agissant comme tutrice de ses enfants non nommés, reconnaît devoir au curé de Vulliens, dom Jean de Baptista, une rente annuelle de 18 deniers (ACV, Fn 6, fo. 2). Le 15 mars suivant, toujours en tant que tutrice de ses enfants, elle reconnaît devoir au même curé une rente annuelle d'un quarteron de froment pour prix d'un legs de 13 sous lausannois légué par Jaquette, mère de Nicod, feu son mari (ACV, Fn 6, fo. 2; C XX 302, à la date) : cette rente était probablement assignée sur les biens de Jaquette à Vulliens.

La quatrième génération reste pour l'instant mystérieuse, les enfants de Nicod et d'Antonie n'étant pas nommés et les documents consultés jusqu'ici accusant une lacune quant à la mention de la famille de 1450 à 1531. Il est possible que cette lacune puisse être comblée par la consultation des registres de notaires de Moudon (voir ACV, Dl), mais ce n'est pas certain. D'après les reconnaissances de 1531 et de 1548-1551, il semble que cette génération (ou la suivante ?) ait pu être composée d'au moins deux frères (ou cousins ?), tous deux prénommés Pierre, le second étant la souche de la branche de Carrouge.

En effet, c'est probablement peu après 1500 que *Gérarde [Oddet]*, veuve de Pierre Thonney, et François Oddet comme proche parent des enfants de celle-ci (par conséquent vraisemblablement son frère), ont prêté reconnaissance pour les biens des frères Michel et Thomas et de Jean fils de Claude - ce dernier étant alors vraisemblablement décédé (ACV, Fn 86, fos. 92-98v et Ff 96, fos. 51v-63v) ? Les textes mentionnent un Pierre et un autre Pierre dit le Jeune, ce dernier étant meunier à Ussières, tous deux possédant une maison voisine l'une de l'autre à Vulliens et morts en 1531. Le contexte laisse entendre que leurs biens sont issus d'un patrimoine commun : ils sont donc frères ou cousins - les enfants de Pierre Thonney et ceux de Pierre Thonney le Jeune doivent chacun la moitié de la redevance due au seigneur (ACV, Fn 65, fos. 47-57 et 108v-113). C'est de Pierre le Jeune que paraît être issue la branche de Carrouge sur laquelle nous reviendrons.

Pierre Thonney paraît avoir eu trois fils de *Gérarde [Oddet]* : *Claude*, décédé avant 1531, *Michel* et *Thomas*, morts entre 1531 et 1548.

Claude fut le père de *Jean* ou *Jehan*, cité de 1531 à 1556. Il avait épousé *Antonie*, fille de Jean Jorey de Vulliens, citée de 1548 à 1556. Il prête reconnaissance commune avec Michel et Thomas, certainement ses oncles, en 1531 (ACV, Fn 65, fos. 47-57). En 1548, il est tuteur de Pierre, Thomas et Pierre, fils de Thomas, soit ses cousins mineurs, et prête reconnaissance pour lui, sa femme et ceux-ci (ACV, Fn 86, fos. 92-98v). C'est lui le chef de la famille Thonney à Vulliens en 1550 : la taille mentionne "Jean Thonney, sa femme et ses neveux"; leur fortune se monte à 653 florins, leurs dettes à 50, il leur reste 603 florins et paient donc, y compris le focage de 6 sous, 6 florins 6 sous (ACV, Bp 14 bis, fo. 62v). En 1551 et 1556, il est toujours tuteur des enfants de Thomas et prête reconnaissance aussi en leur nom (ACV, Ff 96, fos. 51v-63v et Fn 85, non folioté). S'il a eu une descendance, elle n'est pas connue.

Thomas eut donc trois fils, prénommés *Pierre*, *Thomas* et *Pierre*, mineurs entre 1548 et 1556 semble-t-il. Le fait que deux frères portent le même prénom n'était alors pas un phénomène isolé : cela est du au fait qu'ils portaient le prénom de leurs parrains : on connaît ainsi à la même époque le cas de la famille Duvillard où le père s'appelle Jean dit "le vieux" et ses trois fils Jean l'aîné, Jean le second et Jean le jeune (P.-Y. Favez, "La famille", dans *Comment réaliser sa généalogie*, Yens-s/Morges, 1991, p. 14)... C'est de l'un de ces deux Pierre, décédé avant 1578, que paraît descendre la famille actuelle.

Le 28 décembre 1578 en effet, *Anthoyne*, fils de feu Pierre *Tonney* de Vulliens, épouse à Mézières Françoise Cavin de Corcelles-le-Jorat (ACV, Eb 79/1, p. 32). Sans doute devenu veuf, il se remarie, avec le consentement de son frère *Pauloz*, avec Bernaye Perret de Moudon par contrat du 3 septembre 1587 (ACV, C XX 302, à la date).

Branche de Carrouge

La famille Thonney de Carrouge paraît être issue de la branche cadette de celle de Vulliens et remonter à *Pierre* dit le Jeune, décédé avant 1531. Il avait quitté Vulliens pour s'installer comme meunier à Ussières. Ses deux fils *Pierre* et *Jean*, reconnurent les biens qu'il leur avait laissés à Vulliens en 1531 (ACV, Fn 68, fos. 177-179v). Jean n'a pas de descendance connue.

Pierre résidait à Ussières où il avait succédé à son père et tenait maison, moulin, battoir et scie (ACV, Fn 68, fos. 38v-39). En 1550, il est à Carrouge et déclare une fortune de 367 florins et une dette de 125 florins; il lui reste 242 florins et paie donc y compris le focage 11 florins 11 sous (ACV, Bp 14 bis, fo. 68v). Il mourut avant 1577. On lui connaît au moins 3 enfants : *Claude*, dont le mariage le 2 juin 1577 avec une certaine Katherine est biffé sur le registre de Mézières, *Rose*, qui épousa le 6 septembre 1579 Louis Clot de Curtilles, et *Pierre*, qui s'unît le 23 avril 1581 à Monette, fille de Louis de Vaud (ou Devaud), veuve de Martin Carimma de Lutry (ACV, Eb 79/1, p. 20, 41 et 58).

Pour ce dernier, il s'agissait d'un remariage certainement dû à un veuvage : en effet, *Pierre Tonney*, meunier d'Ussières, épousa par contrat du 12 mars 1570 Claudaz, fille de feu Loys Hugonier de Carrouge et sœur d'Henry Hugonier; il lui constituait en dot 80 florins, deux robes et un corsage de bon drap de Dijon, trois robes et un corsage de gros drap de maison, une couture, un coussin de plumes, une couverture, 12 linceuls (draps), un ciel de lit avec ses pendants, 6 aunes de mantil, 6 chemises, une tiale à main et une arche ferrée, ainsi que 40 florins d'augment, et assignait le tout sur ses biens (notaire Claude Chappuis - ACV, Do 5, fo. 41). C'est le premier contrat de mariage conservé pour la famille Thonney.

Dès lors, à partir du début du XVII^e siècle, la descendance tant de la branche de Vulliens que de celle de Carrouge peut être établie à partir des registres paroissiaux. Pour la branche de Vulliens, le travail a été réalisé par M. Emile Thonney.

THONNEY, de Vulliens

Etienne, cité 1400, + av. 1413



Jean, cité 1413-1432, x Jaquette NN.



Nicod, + av. 1450, x Antonie NN.



branche de Carrouge

Pierre, + av. 1531

x Girarde Oddet

Claude
+ av. 1531

Michel
1531, + av. 1548 Thomas
1531, + av. 1548

Pierre le Jeune, + av. 1531
meunier à Ussières

Jean
1531-1556
Antonie Jorey

Pierre
1548-1556 Thomas
1548-1556 Pierre
+ av. 1578

Pierre
1531-1550, + av. 1577
meunier à Ussières

Jean
1531

Antoine
1 x 1578 Paul
Françoise Cavin
2 x 1587
Bernaye Perret

Pierre
meunier à
Ussières
1 x 1570
Claude Hugonier
2 x 1581
Monette Carimma née Devaud

Claude
x 1577
Catherine NN. Rose
Louis Clot